

Militarisation - Garde nationale, réservistes... Aux armes, citoyens ?

mardi 2 août 2016, par [VACHETTA Roseline](#) (Date de rédaction antérieure : 28 juillet 2016).

Le 20 juillet dernier, en déplacement au centre d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier, François Hollande annonçait la reconstitution de la garde nationale. Fondée pendant la révolution de 1789, dissoute en 1871, en représailles de son rôle dans l'organisation et la défense de la Commune de Paris, elle est donc aujourd'hui recréée « pour assurer la protection des Français »...

Dans le cadre du dispositif sécuritaire, avec le vote d'un état d'urgence prolongé et renforcé ainsi que l'accentuation de la guerre en Syrie et en Irak, cette décision n'est pas anodine. L'unité nationale des politiques ayant cette fois explosé, le chef de l'État fait appel aux Français « patriotes » pour assurer notre protection, ce qui signifie s'engager dans la militarisation de toute la société : nos espaces mais aussi nos esprits.

Plus d'armes en circulation

D'abord il renforce les contingents de réservistes. La réserve citoyenne est composée de civils et de militaires en retraite chargés de l'enrôlement des jeunes et de la communication militaire. La formation dure 5 jours. Quant à la réserve opérationnelle, elle remplit les mêmes missions que l'armée et la police dans les opérations militaires extérieures et dans le maintien de l'ordre sur le territoire. Participer à cette réserve est obligatoire pour les militaires (armées et gendarmerie) pendant les 5 premières années de leur retraite. Ils seraient autour de 120 000 mobilisables à tout moment. Une réserve opérationnelle également ouverte à « toute personne française âgée d'au moins 17 ans et possédant de bonnes aptitudes physiques » (site du ministère de la Défense). La limite d'âge pour y entrer vient d'être portée de 30 à 40 ans. La formation initiale est de 13 jours, le temps d'apprendre « à marcher aux pas et à se servir de différents types d'armes » (*dixit le site précédemment nommé...*).

Les volontaires civils signent un contrat d'engagement pour une durée de un à cinq ans et ont par ailleurs une activité étudiante ou professionnelle. Cet été, ils vont renforcer l'opération Sentinelle, agir dans le cadre du plan vigipirate et dans la surveillance des activités estivales. Ils pourront participer à la prévention et à la gestion des troubles à l'ordre public, notamment dans les quartiers populaires. L'objectif de François Hollande est de mobiliser 40 000 réservistes volontaires avant la fin de l'année et de constituer une garde nationale, composée de 201 000 militaires et volontaires civils, avant les présidentielles.

Résister à la militarisation

Plus ce gouvernement perd de sa légitimité politique dans la population, plus il tente de renforcer un pouvoir militaire ! Au-delà, l'État se concentre aujourd'hui sur sa vraie nature : une bande d'hommes (et de femmes) armés ! Que celle-ci soit plus nombreuse, c'est plus de dangers, en termes d'erreurs, de dérapages, de violences éventuelles contre nous tous, sans que cela ne dissuade du passage à l'acte d'éventuels tueurs terroristes. Au contraire, la menace d'un engrenage sans fin est bien réelle. Non le tout-sécuritaire n'est définitivement pas la solution.

Avec de telles décisions, la division de la population entre les bons patriotes français engagés et tous les autres - habitantEs des quartiers populaires, étrangerEs, militantEs - peut s'accroître, division accompagnée comme toujours de propos et de violences racistes.

Nous ne nous nous résignons pas à la militarisation de nos vies. Notre meilleure sécurité, ce sont nos libertés, nos droits, nos projets communs, et les luttes pour les imposer, touTEs ensemble !

Roseline Vachetta

P.-S.

* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 347 (28/07/2016) :

<https://npa2009.org/actualite/societe/garde-nationale-reservistes-aux-armes-citoyens>